

PAPIERS A FOURNIR POUR LE DOSSIER D'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT

- **Fiche d'inscription et autorisations parentales** dûment complétées et signées
- **Fiche sanitaire** dûment remplie et signée par les parents ou responsables légaux.
- Si votre enfant doit prendre des médicaments (exemple : Ventoline en cas de crise d'asthme) n'oubliez pas de nous fournir l'ordonnance **de votre médecin et/ou PAI** signé avec le médecin scolaire.
- **Photocopie des vaccins de votre enfant**
- **Photocopie de votre attestation de sécurité sociale**
- **Photocopie de votre carte de mutuelle**

POUR LE CALCUL DE VOTRE TARIF

- 1) Pour les **ALLOCATAIRES CAF** : numéro allocataire renseigné sur la fiche inscription.
- 2) Pour les **NON ALLOCATAIRES CAF** : Photocopie de votre dernier avis d'imposition ou de non imposition.

IMPORTANT : Si votre situation a changé au cours de l'année 2023, veuillez fournir les papiers correspondant à votre nouvelle situation (attestation de divorce, dernières fiches de paye, jugement de tribunal pour la garde des enfants...). Tous ces changements devront être signalés à la CAF.

Document de prélèvement automatique+RIB

NB: les dossiers sont valables en année civile avec obligation d'archivage, nous ne conservons aucun ancien dossier ni document à l'exception du document de prélèvement.